

11 avril 2019

L'honorable Bill Blair
Ministre de la Sécurité frontalière
Bill.Blair@parl.gc.ca

L'honorable Ahmed Hussen
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Ahmed.Hussen@parl.gc.ca

Messieurs les Ministres,

La Commission Justice et Paix (CJP) du Conseil canadien des Églises s'inquiète de ce que des changements au système de détermination du statut de réfugié ont été inclus dans le Projet de loi d'exécution du budget (C-97).

Il est fondamental pour la CJP que toutes les personnes au Canada qui revendiquent le statut de réfugié bénéficient d'un processus de détermination juste, équitable et respectueux. Depuis plus de trente ans, les membres du Conseil canadien des Églises parrainent des réfugiés et militent en faveur de politiques qui respectent les droits de la personne. Les dispositions présentées dans le Projet de loi d'exécution du budget auront une incidence importante sur la capacité des demandeurs du statut de réfugié d'avoir accès à une audience équitable devant un tribunal indépendant. Le Projet de loi introduit « un nouveau critère d'irrecevabilité pour un demandeur d'asile » qui serait le fait « d'avoir antérieurement fait une demande d'asile auprès d'un autre pays ». Nous craignons que ce nouveau motif ne soulève des questions quant à la façon dont les droits seront respectés et quant aux garanties d'une procédure régulière.

Nous tenons à réitérer notre conviction de longue date que la Charte canadienne des droits et libertés s'applique à tous les demandeurs d'asile au Canada et qu'elle exige que ces personnes soient traitées conformément aux principes de la justice fondamentale.

En plus de cette préoccupation, nous constatons que ces changements substantiels sont inclus dans un Projet de loi omnibus d'exécution du budget. Parce qu'ils affectent les chances des personnes concernées, les changements importants apportés au système de détermination du statut de réfugié devraient faire l'objet d'un examen attentif par toutes les parties prenantes et d'un débat public au Parlement dans le cadre d'un projet de loi distinct.

Nous vous demandons de supprimer ces dispositions du Projet de loi C-97.

Nous aimerions avoir l'occasion de vous rencontrer pour vous faire part de nos préoccupations. Pour répondre à la présente et pour fixer un rendez-vous, veuillez communiquer directement avec Jonathan Schmidt (schmidt@councilofchurches.ca), secrétaire adjoint, Justice et Paix.

Acceptez, Messieurs les Ministres, l'assurance de nos sentiments les plus sincères.



Donna Geernaert, SC

Présidente de la Commission Justice et Paix du Conseil canadien des Églises

c. c.:

Michelle Rempel, Parti conservateur du Canada

Vice-présidente, comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Jenny Kwan, Nouveau Parti démocratique

Vice-présidente, comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Elizabeth May, Parti vert du Canada

Mario Beaulieu, Bloc québécois